

# BILAN DE MASSE 2023

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE  
TERRITOIRE DE LA MRC D'ARGENTEUIL



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. **Avec vous.**

# **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Mise en contexte</b>	<b>3</b>
<b>Information, sensibilisation et éducation</b>	<b>9</b>
<b>Matières recyclables</b>	<b>11</b>
<b>Matières organiques</b>	<b>13</b>
<b>Résidus de construction, de rénovation et de démolition</b>	<b>15</b>
<b>Résidus domestiques dangereux</b>	<b>17</b>
<b>Autres matières récupérées</b>	<b>19</b>
<b>Ordures ménagères</b>	<b>21</b>
<b>Synthèse de rendement</b>	<b>24</b>
<b>Synthèse des coûts et des redevances</b>	<b>25</b>
<b>Industries, commerces et institutions</b>	<b>28</b>
<b>Conclusion</b>	<b>29</b>
<b>Références</b>	<b>30</b>

# LISTE DES ACRONYMES

**AV** : Apport volontaire (mode de collecte)

**CRD** : Construction, rénovation et démolition

**GES** : Gaz à effet de serre

**GMR** : Gestion des matières résiduelles

**ICI** : Industries, commerces et institutions

**LQE** : Loi sur la qualité de l'environnement

**MELCCFP** : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

**MRC** : Municipalité régionale de comté

**MO** : Matières organiques

**PGMR** : Plan de gestion des matières résiduelles

**PQGMR** : Politique québécoise en gestion des matières résiduelles

**PP** : Porte-à-porte (mode de collecte)

**RDD** : Résidus domestiques dangereux

**SVMO** : Stratégie de valorisation des matières organiques

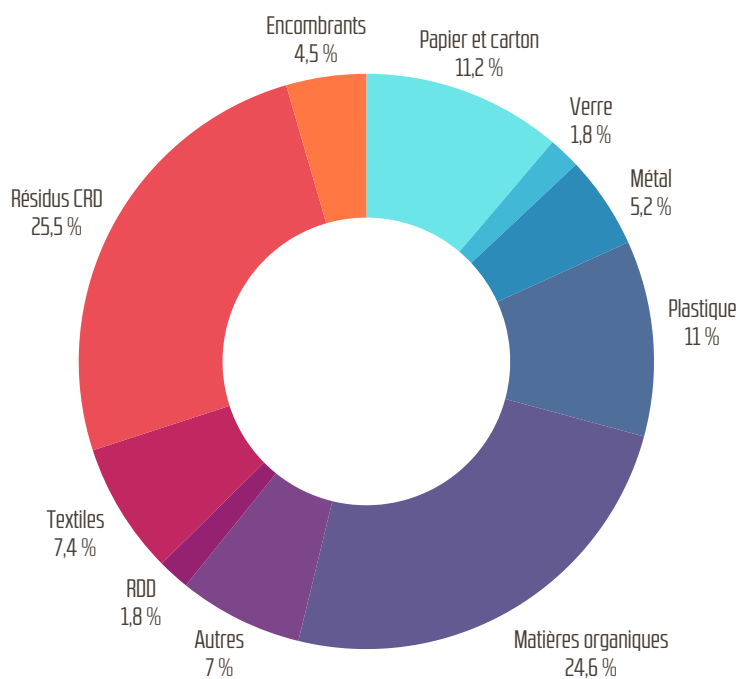
# 1. MISE EN CONTEXTE

## 1.1 Gestion des matières résiduelles au Québec

Selon RECYC-QUÉBEC, la gestion des matières résiduelles connaît une amélioration à l'échelle provinciale. En 2021, la quantité de matières résiduelles éliminées au Québec était de 719 kg par habitant, alors que pour 2023, celle-ci correspond à 685 kg par habitant, soit une diminution de 5 % des matières envoyées dans les sites d'enfouissement [1].

Plus précisément, dans l'étude de caractérisation des matières résiduelles acheminées à l'élimination, réalisée dans le cadre du bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec de l'année 2023 [2], RECYC-QUÉBEC a établi la composition suivante des matières éliminées :

**Figure 1. Répartition du type de matières résiduelles éliminées au Québec, en 2023**



Dans la figure ci-dessus, on remarque que plus de la moitié des matières résiduelles éliminées au Québec se révèlent être des matières recyclables et organiques. Il y a également un peu plus de 25 % des matières éliminées qui correspondent à des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

De ce fait, on peut estimer qu'environ 75 % des matières envoyées au site d'enfouissement auraient un potentiel de réutilisation, de recyclage ou de valorisation.

[1, 2] RECYC-QUÉBEC (2023) 15<sup>e</sup> Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec : Les efforts de la population portent fruit - RECYC-QUÉBEC (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/communiqués-de-presse/15e-bilan-de-la-gestion-des-matieres-residuelles-au-quebec-les-efforts-de-la-population-portent-fruit/>)

## 1.2 Historique des Plans de gestion de matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), chaque municipalité régionale de comté (MRC) doit élaborer et mettre en vigueur un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

La MRC d'Argenteuil compte trois éditions de Plans de gestion des matières résiduelles à son actif. Le premier a été adopté en novembre 2003, suivi du second en juillet 2016. La MRC et ses municipalités constituantes s'activent présentement à la mise en œuvre de son PGMR de troisième génération, adopté en juin 2023.

## 1.3 Encadrement de la gestion des matières résiduelles

### 1.3.1 Objectifs gouvernementaux

La gestion des matières résiduelles est encadrée par la LQE, la Politique québécoise en gestion des matières résiduelles (PQGMR), le Plan d'action 2019-2024 et la Stratégie de valorisation des matières organiques (SVMO). Ces différentes planifications prévoient des objectifs pour l'ensemble des municipalités et MRC du Québec.

Les mesures présentes dans le PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil ont été déterminées en fonction des objectifs gouvernementaux ci-dessous :

- La Politique québécoise en gestion des matières résiduelles
  - Mettre fin au gaspillage des ressources;
  - Contribuer à l'atteinte du Plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la Stratégie énergétique du Québec;
  - Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.
- Le Plan d'action 2019-2024
  - Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant;
  - Recycler 75 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal;
  - Recycler 60 % des matières organiques;
  - Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD.
- Stratégie de valorisation des matières organiques
  - Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;
  - Gérer la matière organique dans 100 % des industries, des commerces et des institutions (ICI) d'ici 2025;
  - Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;
  - Réduire de 270 000 tonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030.

### 1.3.2 Objectifs régionaux

La MRC d'Argenteuil s'est dotée de 4 objectifs régionaux regroupant 22 mesures à mettre en œuvre durant la période active du PGMR actuel, soit :

1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire;
2. Optimiser et accroître les services en gestion des matières résiduelles (GMR);
3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire;
4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR.

L'élaboration du présent bilan de la gestion des matières résiduelles s'inscrit dans une mesure du troisième objectif régional, soit la mesure 3.8 *Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en politique de gestion et en transparence administrative.*

## 1.4 Méthodologie

La présente section répertorie les différentes sources et documents utilisés pour l'élaboration du présent bilan de la gestion des matières résiduelles sur le territoire.

Depuis 2021, la MRC d'Argenteuil utilise un portail web, mis sur pied dans le but de compiler plusieurs données relatives à la gestion des matières résiduelles. Ces données proviennent principalement du secteur résidentiel ainsi que des ICI assimilables [3]. Chaque année, toutes les municipalités du territoire de la MRC d'Argenteuil compilent leurs données de gestion des matières résiduelles sur ce portail. Les données que l'on retrouve sur le portail GMR portent sur différentes thématiques, telles que :

- Les données démographiques;
- Le nombre d'ICI sur le territoire;
- Le tonnage de matières résiduelles générées par le secteur résidentiel et les ICI assimilables;
- Le coût de collecte, de transport et de traitement des déchets, des matières recyclables et des matières organiques;
- La gestion des encombrants et des résidus domestiques dangereux;
- Les informations sur la gestion des écocentres (tonnages et coûts).

De plus, les données d'élimination des municipalités de la MRC d'Argenteuil provenant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) seront utilisées pour rendre compte des données sur les déchets éliminés par les ICI non assimilables [4] ainsi que pour les résidus de CRD.

[3] Les ICI assimilables représentent les industries, les commerces et les institutions qui utilisent le service de bacs roulants de la municipalité ou de la ville et qui génèrent une quantité de matières résiduelles semblable au secteur résidentiel.

[4] Les ICI non assimilables représentent les industries, les commerces et les institutions qui génèrent un trop grand volume de matières ou nécessitent un besoin de collecte plus fréquent pour adhérer à un service de collecte municipale.

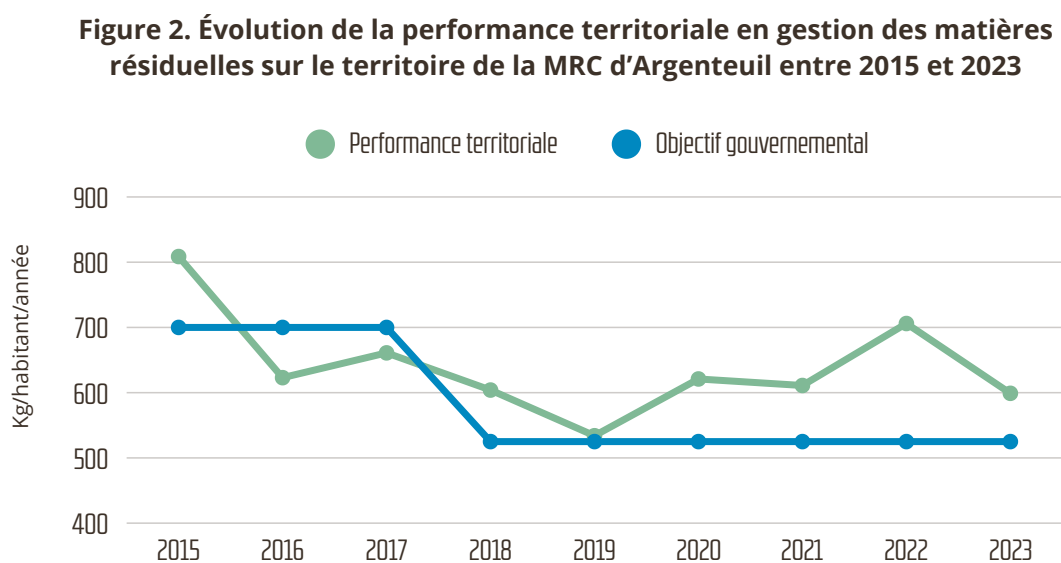
Puis, certaines données du bilan 2021 de RECYC-QUÉBEC (section 1.1) concernant la gestion des matières résiduelles [5] au Québec ont été utilisées pour comparer le territoire avec le reste de la province.

En terminant, le bilan 2023 reprend les mêmes thématiques que le portrait réalisé par Cycle Environnement en 2015, afin de faciliter la comparaison entre les bilans et de suivre l'évolution de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

## 1.5 Performance territoriale en gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil

Le calcul de la performance territoriale comprend les données combinées d'élimination du secteur résidentiel, du secteur des ICI, ainsi que l'élimination des résidus de CRD.

La figure 2 illustre l'évolution de l'objectif gouvernemental concernant la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant, entre 2016 et 2023, ainsi que la performance territoriale de la MRC d'Argenteuil. On y observe une diminution marquée des matières résiduelles entre 2016 et 2019, puis à nouveau entre 2022 et 2023.



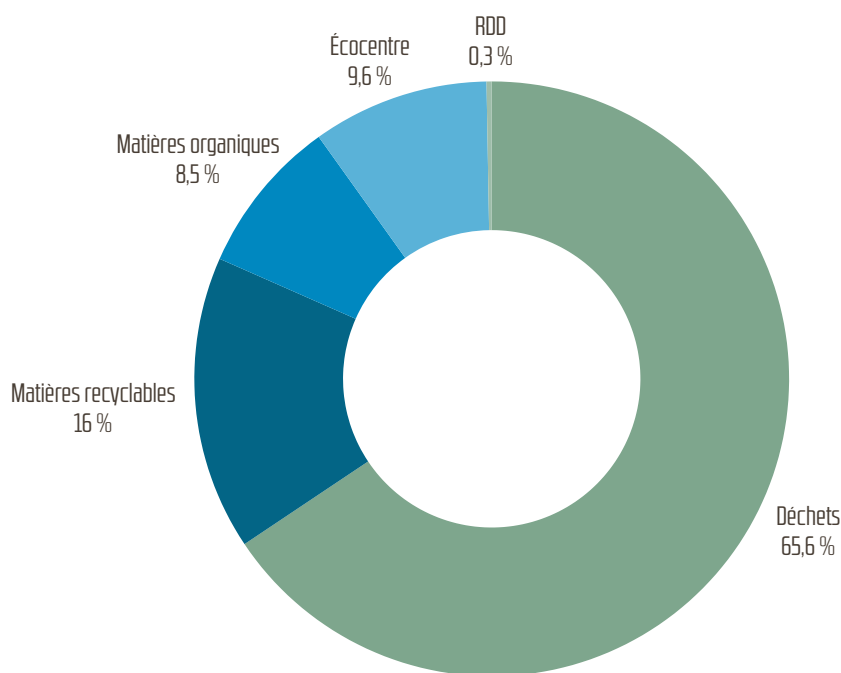
Sources : Données d'élimination du MELCCFP (2019-2023), PGMR 2016-2020 de la MRC d'Argenteuil

À noter qu'en 2022, une donnée atypique a été répertoriée au niveau de l'élimination de matières pour les ICI dans une municipalité du territoire. On peut supposer que l'augmentation considérable du nombre de kg par habitant en 2022 est liée à cette donnée, d'autant plus que la performance territoriale en 2023 redevient comparable à celle observée en 2021.

[5] RECYC-QUÉBEC (2023) Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec.

Concernant la méthode de calcul de la performance territoriale, il est important de préciser qu'elle repose sur le nombre de kg de matières résiduelles envoyées à l'élimination par chaque municipalité, réparti selon le nombre de résidents permanents uniquement. Comme les résidents saisonniers ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance territoriale à l'élimination, les municipalités ayant une quantité importante de villégiateurs sont souvent désavantagées et affichent des taux d'élimination plus élevés que la réalité.

**Figure 3. Répartition du tonnage des matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil pour l'année 2023**



Sources : Municipalités (portail GMR)

La figure 3 montre que les déchets constituent la catégorie de matières la plus générée sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, représentant près de 66 %. Il est important de préciser que cette proportion correspond au tonnage total des matières qui ont été disposées dans les bacs et les conteneurs de déchets et acheminées vers le site d'enfouissement.

Pour le territoire de la MRC d'Argenteuil, il n'est pas possible d'estimer la quantité de matières enfouies qui ne correspondent pas à des résidus ultimes. Cela dit, avec l'étude de caractérisation de RECYC-QUÉBEC qui a été réalisée pour le territoire québécois, on peut supposer que cette catégorie *Déchets* comprend une quantité importante de matières pouvant être réutilisées, recyclées ou valorisées (voir figure 1).

Par ailleurs, les encombrants collectés sur le territoire sont pour la plupart envoyés à l'enfouissement et sont donc comptabilisés dans le tonnage pour la catégorie des déchets.

## 1.6 Diffusion de l'information sur la gestion des matières résiduelles du territoire

Afin de suivre les avancées de la mise en œuvre du PGMR de la MRC d'Argenteuil, des documents sont produits et rendus accessibles à la population via le site web.

Tout d'abord, un rapport annuel de mise en œuvre du PGMR est réalisé chaque année. Ce rapport comprend une description des actions effectuées par les municipalités, la MRC et les partenaires, selon les différentes mesures prévues au PGMR.

Par la suite, d'autres documents présentant l'état de la gestion des matières résiduelles sur le territoire sont disponibles sur le site web de la MRC d'Argenteuil, dont un bilan des matières résiduelles pour l'année 2015, réalisé par la Firme Cycle Environnement ainsi que le document du PGMR 2023-2030 qui présente un portrait de la gestion des matières résiduelles pour l'année 2020. Ce portrait a été réalisé dans le cadre de la révision du PGMR en 2022.

## 1.7 Compétences en gestion des matières résiduelles sur le territoire en 2023

La compétence en gestion des matières résiduelles est partagée entre les municipalités et la MRC. La MRC a comme responsabilité l'élaboration et la révision du PGMR tous les 7 ans. Elle assume également la compétence en matière d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) à l'échelle régionale, pour les aspects qui concernent l'ensemble des citoyens des municipalités constituantes.

La compétence en gestion des matières résiduelles des municipalités est davantage au niveau opérationnel. Elles sont responsables de la gestion des contrats de collecte, de transport et de traitement. Elles assurent notamment le service à la clientèle, le suivi des plaintes, l'élaboration des calendriers de collecte et la mise en place de services spécialisés pour leur population. Enfin, les municipalités qui exploitent un écocentre assurent également l'ensemble des opérations liées à cette infrastructure.

## 1.8 Bilan de la gestion des matières résiduelles pour l'année 2023

Le présent bilan est structuré en plusieurs sections, chacune abordant une thématique spécifique liée à la gestion des matières résiduelles, soit l'ISÉ, les matières recyclables, les matières organiques, les résidus CRD, les RDD, les autres matières, tels les encombrants, les ordures ménagères, les synthèses du rendement, des coûts et des redevances ainsi que les ICI. À chaque section, les objectifs et mesures du PGMR associés à la thématique seront mis de l'avant.

Comme indiqué à la [section 1.4](#), le bilan de la gestion des matières résiduelles repose principalement sur des données du secteur résidentiel. Plusieurs ICI du territoire ne participent pas aux collectes municipales en raison du volume et du type de matières générées et font appel à des services privés pour la gestion de leurs matières résiduelles. Par conséquent, une part importante des données n'est pas disponible.

## 2. INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION (ISÉ)

### Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles

- Mesure 4.1. Maintenir une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation continue à l'échelle de la MRC.
- Mesure 4.2. Inciter la population à adopter la réduction à la source.

### 2.1 Démographie et population en 2023

MUNICIPALITÉ	POPULATION			NOMBRE DE PORTES	RATIO PERSONNE /PORTES
	Permanente	Saisonnaire	Totale		
Brownsburg-Chatham	7 764	440	8 204	3 978	2,1
Gore	2 283	1 017	3 300	1 747	1,9
Grenville	1 840	0	1 840	962	1,9
Grenville-sur-la-Rouge	2 883	475	3 358	1 376	2,4
Harrington	925	2 490	3 415	1 581	2,2
Lachute	14 794	124	14 918	7 550	2,0
Mille-Isles	1 722	439	2 161	1 024	2,1
Saint-André-d'Argenteuil	3 161	0	3 161	1 454	2,2
Wentworth	584	1 315	1 899	822	2,3
<b>Total</b>	<b>35 956</b>	<b>6 300</b>	<b>42 256</b>	<b>20 494</b>	<b>2,1</b>

Sources : Municipalités (portail GMR) et Institut de la Statistique du Québec - Année 2023

## 2.2 Type d'activités et coûts de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation en 2023

ORGANISME MUNICIPAL	TYPE D'ACTIVITÉS D'ISÉ	COÛTS ESTIMÉS EN 2023
Municipalités	Journaux locaux, infolettres, réseaux sociaux, outils de sensibilisation et événements.	7 950 \$
MRC d'Argenteuil	Réseaux sociaux, outils de sensibilisation, kiosques, concours et tirages.	7 000 \$

Sources : Municipalités (portail GMR) et MRC d'Argenteuil

### 2.3 Faits saillants



En ce qui concerne l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ), la MRC d'Argenteuil détient la compétence à un niveau régional. De ce fait, en 2018, la MRC d'Argenteuil a lancé la campagne de sensibilisation zéro gaspillage, 3-2-1-0 *La force du nombre*, comprenant la création d'un site web regroupant les informations en lien avec la gestion des matières résiduelles sur le territoire. De plus, divers outils à l'effigie de cette campagne ont été conçus et distribués pour sensibiliser les citoyens de toutes les municipalités du territoire. La MRC participe également à la sensibilisation des citoyens en prenant part aux journées de l'environnement ou journées familiales des municipalités et en présentant un kiosque ludique sur le bon tri des matières résiduelles et la réduction à la source.



Les municipalités effectuent également des mesures d'ISÉ, par exemple, la publication d'informations pratiques en lien avec les collectes de matières résiduelles et l'écocentre sur les réseaux sociaux et dans les journaux locaux ainsi que la tenue d'événements incluant la thématique de gestion des matières résiduelles. En terminant, plusieurs municipalités font également la promotion du 3-2-1-0.com sur leur site web.



Kiosque MRC - Événement Grenville en fête (2023)

## 3. MATIÈRES RECYCLABLES - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire

- Mesure 1.3. Améliorer la performance du secteur ICI.

### Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en gestion des matières résiduelles

- Mesure 2.2. Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables chez les villégiateurs et les touristes.
- Mesure 2.3. Desservir les multilogements.

### 3.1 Services municipaux offerts pour la collecte et le transport des matières recyclables en 2023

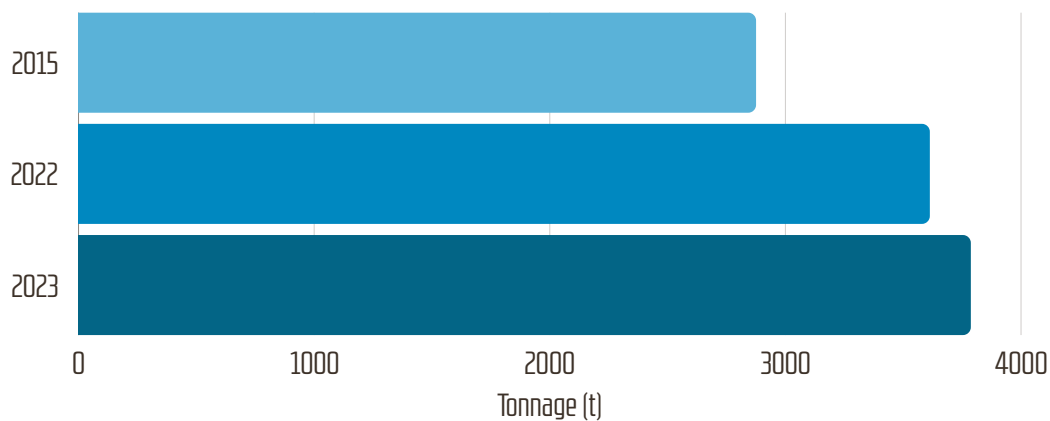
MUNICIPALITÉ	ENTREPRENEUR DE COLLECTE ET TRANSPORT	ÉCHÉANCE DU CONTRAT	FRÉQUENCE DE COLLECTE	MODE DE COLLECTE	
				PP	AV
Brownsburg-Chatham	Waste Management	2024-12-31	26	x	
Gore	Gestion Sanitaire Tibo	2024-12-31	26	x	
Grenville	Transport RLS	2024-12-31	24	x	
Grenville-sur-la-Rouge	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	26	x	
Harrington	Municipalité (régie interne)	s. o.	52		x
Lachute	Waste Management et Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	26	x	
Mille-Isles	Services Ricova Inc.	2024-12-31	26	x	
Saint-André-d'Argenteuil	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	26	x	
Wentworth	Waste Management	2024-12-31	26	x	

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR et calendriers de collectes)

### 3.3 Matières recyclables collectées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

Figure 4. Évolution du tonnage de matières recyclables collectées sur le territoire entre 2015 et 2023



Sources : Municipalités (portail GMR)

### 3.4 Faits saillants



On remarque une augmentation de 174 tonnes de matières recyclables collectées en 2023, soit une hausse de 4,8 % comparativement à 2022.



Cette hausse pourrait s'expliquer par la croissance démographique sur le territoire de la MRC, par une amélioration des pratiques de tri grâce aux actions d'information et de sensibilisation et/ou par l'augmentation des achats en ligne qui génèrent souvent davantage de matières recyclables.



Le service et la fréquence de collecte des matières recyclables sont demeurés les mêmes pour le secteur résidentiel depuis le dernier bilan de masse de 2015.



## 4. MATIÈRES ORGANIQUES - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire

- Mesure 1.3. Améliorer la performance du secteur ICI.

### Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en gestion des matières résiduelles

- Mesure 2.1. Offrir un service municipal de gestion de la matière organique dans les municipalités.
- Mesure 2.2. Stimuler la performance de la collecte des matières organiques chez les villégiateurs et les touristes.
- Mesure 2.3. Desservir les multilogements.

### 4.1 Services municipaux offerts pour la collecte et le transport des matières organiques en 2023

MUNICIPALITÉ	ENTREPRENEUR DE COLLECTE ET TRANSPORT	ÉCHÉANCE DU CONTRAT	FRÉQUENCE DE COLLECTE	MODE DE COLLECTE	
				PP	AV
Brownsburg-Chatham	Waste Management	2024-12-31	37	x	
Gore	Matrec	s. o.*	20		x
Grenville	Transport RLS	2025-12-31	36	x	
Grenville-sur-la-Rouge	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Harrington	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Lachute	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	39	x	
Mille-Isles	Matrec	s. o.*	20		x
Saint-André-d'Argenteuil	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	38	x	
Wentworth	Matrec	s. o.*	20		x

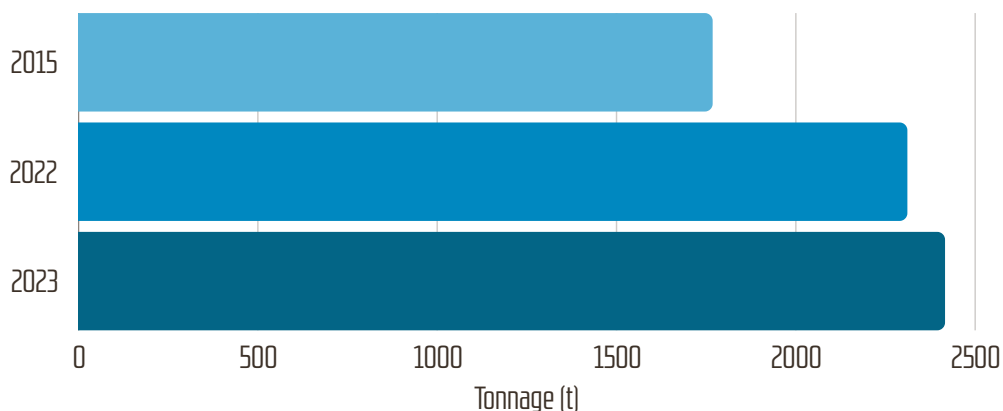
PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR et calendriers de collectes 2023)

\* La collecte des matières organiques pour les municipalités de Gore, de Mille-Isles et de Wentworth est effectuée par levée, donc le contrat ne comporte pas de date d'échéance.

## 4.2 Matières organiques collectées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

**Figure 5. Évolution du tonnage de matières organiques collectées sur le territoire entre 2015 et 2023**



Sources : Municipalités (portail GMR)

## 4.3 Faits saillants



En 2023, on observe une hausse des matières organiques collectées par rapport aux années précédentes. Cette progression peut être attribuée à la popularité croissante de la collecte des matières organiques ainsi qu'aux démarches d'optimisation des services de collecte, notamment l'augmentation de la fréquence annuelle de collectes et l'ajout de conteneurs d'apport volontaire.

L'augmentation entre 2015 et 2023 équivaut à 648 tonnes de matières organiques supplémentaires collectées par année et détournées de l'enfouissement. Ceci équivaut à une hausse de 31 kg par unité d'occupation.



L'herbicyclage et le feuillicyclage sont des pratiques qui sont fortement encouragées sur le territoire de la MRC. Ces techniques consistent à laisser les feuilles mortes et le gazon au sol, au lieu de les envoyer au compostage. Ceci permet, notamment, un apport en nutriments au sol et aux plantes.



La mesure 2.1 *Offrir un service municipal de gestion des matières organiques dans les municipalités* concerne seulement deux municipalités qui, en 2023, n'offraient pas de collecte de matières organiques.

## 5. RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD) - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire

- Mesure 3.7. Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en gestion des travaux publics.
- Mesure 3.9. Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri.

### 5.1 Services municipaux offerts en 2023

MUNICIPALITÉ	INFRASTRUCTURE DE COLLECTE	DISPONIBILITÉ DU SERVICE [1]	MODE DE COLLECTE		MATIÈRES VISÉES [2]
			PP	AV	
Brownsburg-Chatham	Écocentre Lachute	1 730 h/année		x	Bois, agrégats, gypse, métaux, etc.
Gore	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		x	
Grenville	Écocentre Foucault [3]	2 200 h/année		x	
Grenville-sur-la-Rouge	Écocentre Foucault	2 200 h/année		x	
Harrington	Écocentre Harrington	776 h/année		x	
Lachute	Écocentre Lachute	1 730 h/année		x	
Mille-Isles	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		x	
Saint-André-d'Argenteuil	Écocentre Lachute	1 730 h/année		x	
Wentworth	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		x	

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR et sites web)

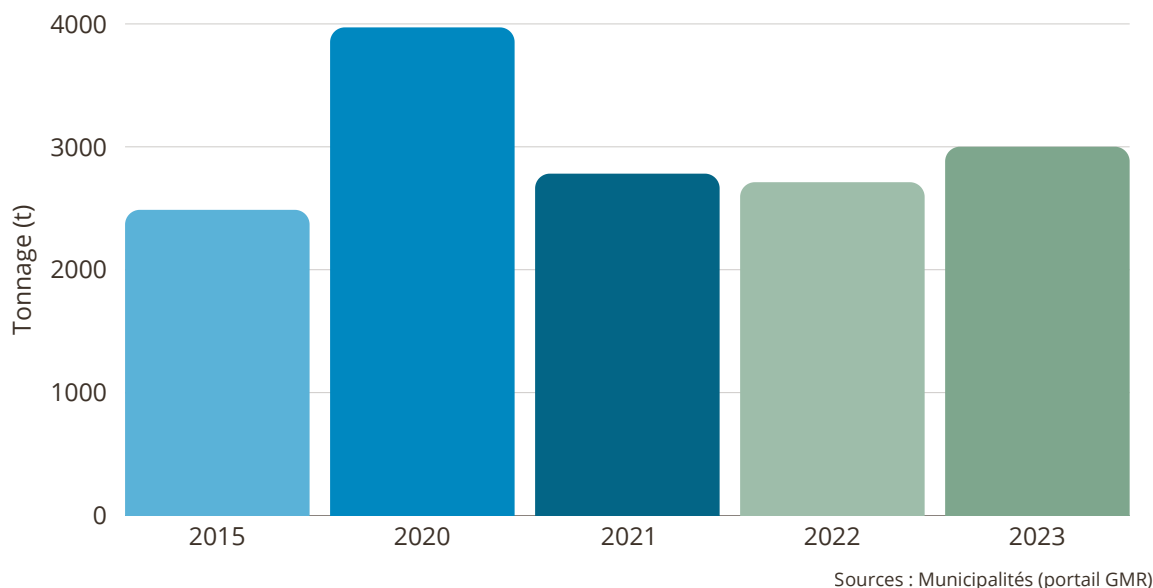
[1] Estimation des heures de service par année.

[2] Les écocentres n'acceptent pas toutes les mêmes matières - Les sites web des municipalités renseignent sur les matières acceptées et refusées.

[3] Écocentre privé - ententes avec deux municipalités du territoire pour la disposition des résidus de CRD.

## 5.2 Résidus de construction, de rénovation et de démolition collectés sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

Figure 6. Évolution du tonnage de résidus CRD collectés sur le territoire entre 2015 et 2023



### 5.3 Faits saillants



En 2023, tous les citoyens de la MRC d'Argenteuil ont accès à un écocentre pour la disposition des résidus de CRD.



Les résidus CRD reçus dans les écocentres municipaux proviennent du secteur résidentiel seulement.



On remarque une augmentation importante du tonnage de résidus CRD pour l'année 2020. On peut supposer que la période de pandémie (COVID-19) a pu entraîner la réalisation d'une plus grande quantité de travaux résidentiels, et ce, considérant qu'un certain nombre de commerces et de services non essentiels ont fermé leurs portes pendant plusieurs semaines.



À partir de 2021, les quantités de matières CRD collectées sont assez similaires avec une légère hausse pour 2023. On remarque, entre 2015 et 2023 (excluant les données de 2020), une hausse d'un peu plus de 20 % du tonnage de résidus CRD récupérés.

## 6. RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)- SECTEUR RÉSIDENTIEL

### Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en gestion des matières résiduelles

- Mesure 2.7. Améliorer le taux de valorisation des résidus domestiques dangereux.

#### 6.1 Services municipaux offerts en 2023

MUNICIPALITÉ	INFRASTRUCTURE DE COLLECTE	DISPONIBILITÉ DU SERVICE (H/ANNÉE)[1]	MODE DE COLLECTE	
			PP	AV
<b>Brownsburg-Chatham</b>	Dépôts de résidus domestiques dangereux de la RIADM	1 730 h/année		X
<b>Gore</b>	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X
<b>Grenville</b>	Écocentre Foucault	2 200 h/année		X
<b>Grenville-sur-la-Rouge</b>	Écocentre Foucault	2 200 h/année		X
<b>Harrington</b>	Écocentre Harrington	776 h/année		X
<b>Lachute</b>	Dépôts de résidus domestiques dangereux de la RIADM	1 730 h/année		X
<b>Mille-Isles</b>	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X
<b>Saint-André-d'Argenteuil</b>	Dépôts de résidus domestiques dangereux de la RIADM	1 730 h/année		X
<b>Wentworth</b>	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR et sites web)

[1] Estimation des heures de service par année.

## 6.2 Faits saillants



En 2023, tous les citoyens de la MRC d'Argenteuil ont accès à un écocentre ou un point de dépôt pour la disposition de RDD.



Les RDD reçus dans les écocentres municipaux proviennent du secteur résidentiel seulement.



En 2023, ce sont 55,7 tonnes de RDD qui ont été disposés dans les écocentres et les points de dépôt dédiés sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.



Le coût de la gestion des RDD représente un total de 46 842,77 \$ sur le territoire de la MRC en 2023.



Ce ne sont pas tous les RDD qui sont acceptés dans les écocentres du territoire. Des sections dédiées aux écocentres sont disponibles sur les sites web des municipalités afin d'informer les citoyens à propos des bonnes pratiques et des matières acceptées et refusées.



En 2023, plusieurs RDD sont sous des *Responsabilités élargies des producteurs* (REP) qui obligent les entreprises à mettre en œuvre et à financer la gestion de fin de vie des produits mis en marché, tels que les huiles, les peintures, les produits électroniques, les lampes au mercure, les piles et les batteries.



## 7. AUTRES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en gestion des matières résiduelles;

- Mesure 2.4. Effectuer une veille sur le besoin de nouvelles collectes de matières résiduelles.
- Mesure 2.5. Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution pour les matières réutilisables.

### 7.1 Services municipaux offerts pour la collecte des encombrants en 2023

MUNICIPALITÉ	ENTREPRENEUR DE COLLECTE	FRÉQUENCE DE COLLECTE	MODE DE COLLECTE		MATIÈRES VISÉES*
			PP	AV	
Brownsburg-Chatham	Waste Management	12	x		Articles ménagers, meubles et autres objets de grandes dimensions <b>inutilisables*</b> .
Gore	Gestion Sanitaire Tibo	12	x		
Grenville	Transport RLS	26	x		
Grenville-sur-la-Rouge	Transport Sanitaire Hayes	2	x		
Harrington	Régie interne	4	x		
Lachute	Waste Management et Transport Sanitaire Hayes	7	x		
Mille-Isles	Services Ricova Inc.	12	x		
Saint-André-d'Argenteuil	Transport Sanitaire Hayes	12	x		
Wentworth	Waste Management	12	x		

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR)

\* Aucun appareil réfrigérant ni résidu de CRD n'est accepté dans les collectes d'encombrants. Ceux-ci doivent être apportés dans un écocentre.

## 7.2 Points de dépôt municipaux pour les encombrants inutilisables, les appareils réfrigérants et les pneus offerts en 2023

MUNICIPALITÉ	POINT DE DÉPÔT	DISPONIBILITÉ DU SERVICE (H/ANNÉE)	MODE DE COLLECTE	
			PP	AV
Brownsburg-Chatham	Écocentre Lachute	1 730 h/année		X
Gore	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X
Grenville	Écocentre Foucault	2 200 h/année		X
Grenville-sur-la-Rouge	Écocentre Foucault	2 200 h/année		X
Harrington	Écocentre Harrington	776 h/année		X
Lachute	Écocentre Lachute	1 730 h/année		X
Mille-Isles	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X
Saint-André-d'Argenteuil	Écocentre Lachute	1 730 h/année		X
Wentworth	Écocentre Les Bons Voisins	950 h/année		X

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR et sites web)

### 7.3 Faits saillants



Les collectes d'encombrants présentées à la [section 7.1](#) sont toutes destinées à l'enfouissement. Cela signifie que le tonnage de ces encombrants est calculé dans la quantité de déchets éliminés.



Le Canton de Wentworth offre à leurs citoyens deux collectes d'encombrants réutilisables, par année, effectuées par le service des travaux publics. Ceux-ci sont amenés à l'écocentre afin d'être détournés des collectes dédiées à l'enfouissement.



On retrouve sur le territoire de la MRC d'Argenteuil quelques organismes de réemploi qui récupèrent les objets réutilisables, tels que les meubles et les vêtements.

## 8. ORDURES MÉNAGÈRES - SECTEUR RÉSIDENTIEL

Objectif gouvernemental - Ramener à 525 kg/habitant par année ou moins la quantité de matières résiduelles éliminées.

### 8.1 Services municipaux offerts pour la collecte des ordures ménagères en 2023

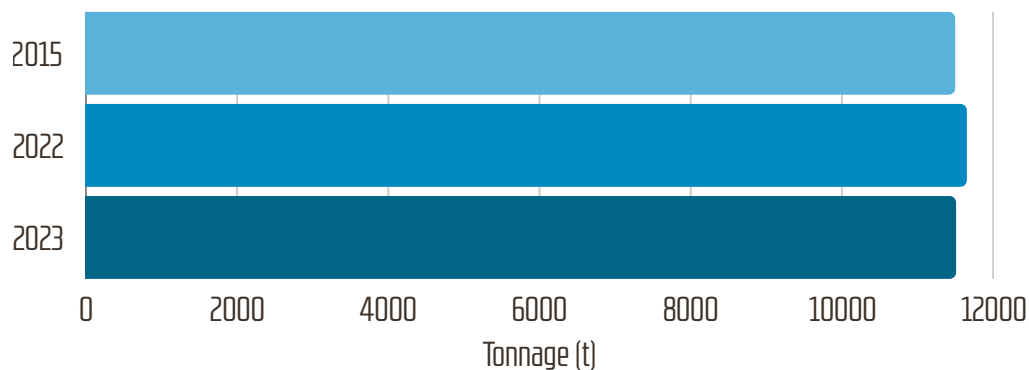
MUNICIPALITÉ	ENTREPRENEUR DE COLLECTE ET TRANSPORT	ÉCHÉANCE DU CONTRAT	FRÉQUENCE DE COLLECTE	MODE DE COLLECTE	
				PP	AV
<b>Brownsburg-Chatham</b>	Waste Management	2024-12-31	26	X	
<b>Gore</b>	Gestion Sanitaire Tibo	2024-12-31	26	X	
<b>Grenville</b>	Transport RSL	2024-12-31	26	X	
<b>Grenville-sur-la-Rouge</b>	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	35	X	
<b>Harrington</b>	Régie interne	s.o.	52		X
<b>Lachute</b>	Waste Management et Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	26	X	
<b>Mille-Isles</b>	Services Ricova Inc.	2024-12-31	26	X	
<b>Saint-André-d'Argenteuil</b>	Transport Sanitaire Hayes	2024-12-31	26	X	
<b>Wentworth</b>	Waste Management	2024-12-31	37	X	

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

Sources : Municipalités (portail GMR)

## 8.2 Ordures ménagères collectées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

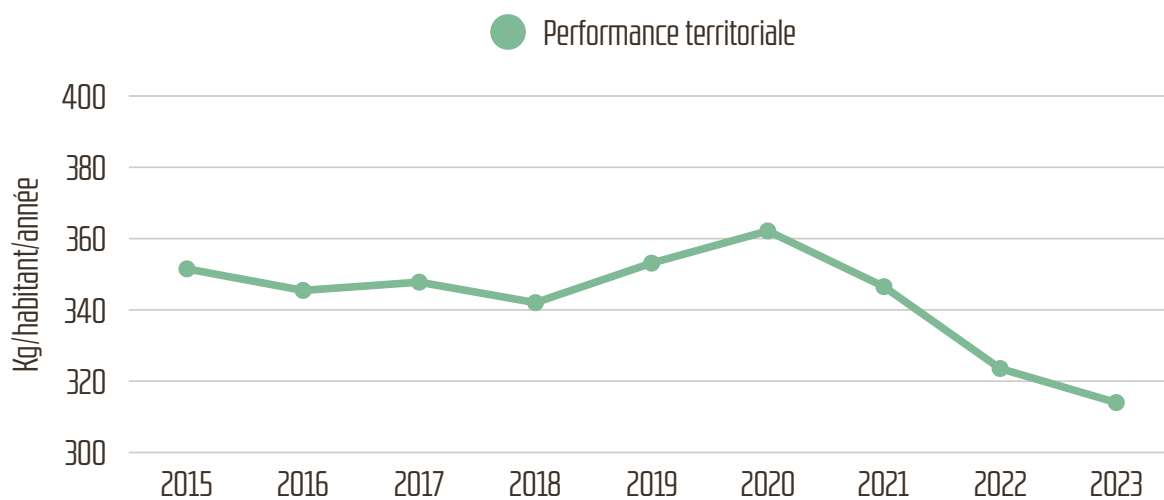
Figure 7. Évolution du tonnage d'ordures ménagères collectées sur le territoire entre 2015 et 2023



Sources : Municipalités (portail GMR)

## 8.3 Performance territoriale à l'élimination des ordures ménagères sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

Figure 8. Évolution de la performance territoriale à l'élimination des ordures ménagères (secteur résidentiel) sur le territoire de la MRC entre 2015 et 2023



Sources : Données d'élimination - MELCCFP

## 8.4 Faits saillants



La fréquence de collectes des ordures ménagères dans les municipalités a diminué au cours des dernières années. En 2015, la moyenne de fréquence de collectes des ordures ménagères, effectuées en porte-à-porte, était de 40 collectes annuelles alors qu'en 2023 elle est de 27 collectes par année sur le territoire de la MRC.



Une diminution de la fréquence de collecte est également observée pour le service en régie interne effectué par le Canton de Harrington, qui était de 78 collectes d'ordures ménagères par année en 2015, en comparaison avec 52 collectes annuelles en 2023. Le service de collecte dans le Canton de Harrington est effectué par apport volontaire.



Alors que la population a augmenté au cours des dernières années, la [figure 7](#) montre une stabilité du tonnage d'ordures ménagères éliminées depuis 2015. Cela suggère que les habitudes de tri demeurent relativement constantes et que les nouveaux arrivants adoptent une gestion des matières résiduelles similaires à celles des résidents.



On remarque à la [figure 8](#) qu'entre 2015 et 2020, la performance territoriale au niveau de l'élimination des ordures ménagères du secteur résidentiel s'est relativement maintenue, se situant entre 342 kg et 362 kg de matières éliminées par habitant par année.



La performance territoriale pour l'élimination des ordures ménagères du secteur résidentiel est en baisse depuis les trois dernières années, passant de 363 kg à 314 kg par habitant, par année, entre 2020 et 2023.



Entre 2015 et 2023, on observe une diminution d'environ 38 kg par habitant, par année, soit une diminution de près de 11 %.



## 9. SYNTHÈSE DE RENDEMENT - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### 9.1 Évolution du nombre de municipalités offrant des services de collecte ou des points de dépôt pour la gestion des matières résiduelles entre 2015 et 2023

ANNÉE	MATIÈRES RECYCLABLES		MATIÈRES ORGANIQUES		RDD	ENCOMBRANTS*	CRD	DÉCHETS
	PP	AV	PP	AV				
2023	8	1	4	3	9	9	9	9
2022	8	1	4	3	9	9	8	9
2021	8	1	4	3	9	9	8	9
2020	8	1	4	3	9	9	8	9
2015	8	1	4	s.o.	9	9	7	9

PP : Porte-à-porte/AV : Apport volontaire

\*Collecte destinée à l'enfouissement.

Sources : Municipalités (portail GMR)

### 9.2 Faits saillants



En 2023, 7 municipalités sur 9 offrent le service de collecte pour les matières organiques, par apport volontaire ou en porte-à-porte .



En 2023, toutes les municipalités offrent le service de collecte pour les matières recyclables, par apport volontaire ou en porte-à-porte .



En 2023, toutes les municipalités ont accès à un écocentre ou à un point de dépôt pour les résidus de CRD.

## 10. SYNTHÈSE DES COÛTS ET DES REDEVANCES - SECTEUR RÉSIDENTIEL

### 10.1 Bilan des coûts de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuill

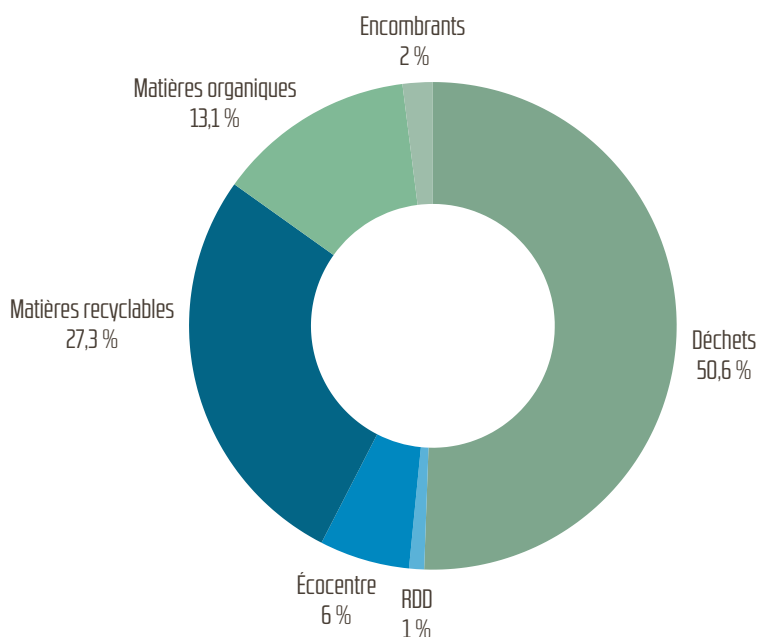
INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION	COÛTS EN 2015	COÛTS EN 2020	COÛTS EN 2023
Information, publicité et outils de communications	26 500 \$	19 020 \$	14 950 \$
<b>Sous-total (A)</b>	<b>26 500 \$</b>	<b>19 020 \$</b>	<b>14 950 \$</b>
COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT	COÛTS EN 2015	COÛTS EN 2020	COÛTS EN 2023
<b>Matières recyclables</b>	679 163 \$	814 184 \$	1 126 780 \$
<b>Matières organiques</b>	366 490 \$	339 707 \$	556 357 \$
<b>Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)</b>	132 621 \$	273 941 \$	288 935 \$
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b>	14 535 \$	71 665 \$	46 843 \$
<b>Ordures ménagères</b>	1 585 141 \$	1 585 766 \$	2 136 843 \$
<b>Sous-total (B)</b>	<b>2 777 939 \$</b>	<b>3 085 263 \$</b>	<b>4 131 333 \$</b>
<b>Total (A + B)</b>	<b>2 804 439 \$</b>	<b>3 104 283 \$</b>	<b>4 146 283 \$</b>
Nombre de portes desservies	20 518*	19 752	21 332
Coût moyen par unité d'occupation	137 \$	157 \$	194 \$

\* Une donnée atypique se retrouvant dans la référence disponible sur le nombre de portes desservies en 2015 (Bilan de masse 2015) altère légèrement la donnée du coût moyen par unité d'occupation. Selon les données des années suivantes, on pourra estimer que le coût moyen par unité d'occupation se situe davantage autour de 140 \$, en 2015.

Sources : Municipalités (portail GMR)

## 10.2 Répartition des coûts de gestion des matières résiduelles

**Figure 9. Répartition des coûts de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuil pour l'année 2023**



Sources : Municipalités (portail GMR)

## 10.3 Synthèse des redevances reçues entre 2015 et 2023

REDEVANCES	2015	2020	2023
Redevances MELCCFP [1]	231 673 \$	267 711 \$	183 967 \$
Redevances RECYC-QUÉBEC [2]	543 322 \$	631 129 \$	1 171 946 \$
<b>Total des redevances</b>	<b>774 995 \$</b>	<b>898 840 \$</b>	<b>1 355 913 \$</b>
<b>Total du coût de gestion des matières résiduelles (incluant les redevances)</b>	<b>2 029 444 \$</b>	<b>2 186 423 \$</b>	<b>2 775 419 \$</b>
<b>Coût moyen de la GMR par unité d'occupation</b>	<b>99 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>135 \$</b>

Sources : Municipalités, MELCCFP et RECYC-QUÉBEC

[1] Les redevances du MELCCFP sont basées sur la performance à l'élimination des matières résiduelles seulement jusqu'en 2020. À partir de 2021, ces redevances prennent en compte la performance à l'élimination ainsi que l'offre de services en gestion des matières organiques.

[2] Les redevances de RECYC-QUÉBEC ont pour but de compenser les coûts de collecte, de transport et de traitement des matières recyclables.

## 10.4 Faits saillants



En 2023, le coût total de la gestion des matières résiduelles s'élève à 4 146 283 \$. Les ordures ménagères constituent la catégorie de matières la plus dispendieuse à gérer, avec un montant dépassant 2 millions de dollars ([section 10.1](#)).



On constate une hausse de 11 % des coûts de gestion des matières résiduelles entre 2015 et 2020, suivi d'une augmentation d'environ 34 % entre 2020 et 2023 ([section 10.1](#)).



Entre 2020 et 2023, on remarque une diminution de près de 32 % du montant de redevances redistribué aux municipalités par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ([section 10.3](#)).



Les redevances versées par RECYC-QUÉBEC quant à elles, ont augmenté de plus de 85 % toujours entre 2020 et 2023. Cette augmentation des redevances concorde avec la hausse des coûts de gestion de matières recyclables durant cette période ([section 10.3](#)).



Le coût moyen de la gestion des matières résiduelles par unité d'occupation (incluant les redevances) a connu une hausse de près de 37 % entre 2015 et 2023 ([section 10.3](#)).



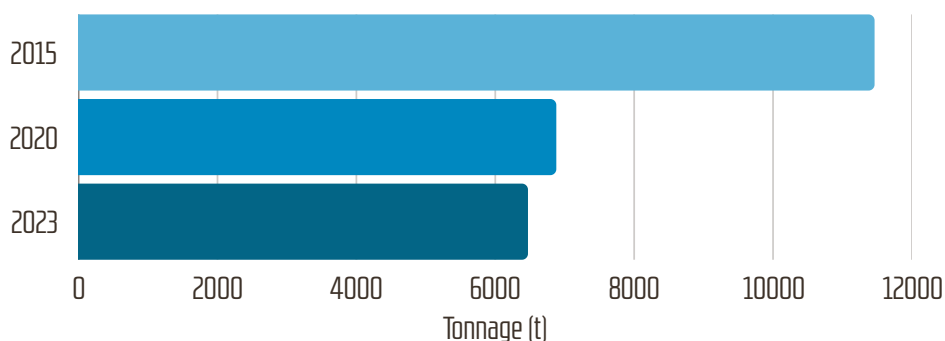
Le coût des encombrants représente un faible pourcentage des coûts de gestion des matières résiduelles, soit 2 %, considérant que dans certains contrats municipaux, la collecte des encombrants est incluse à même le prix de la collecte et du transport des ordures ménagères ([section 10.2](#)).



# 11. INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS

## 11.1 Tonnage de déchets générés par le secteur des ICI non assimilables

Figure 10. Évolution du tonnage de déchets générés par le secteur des ICI non assimilables sur le territoire entre 2015 et 2023



Sources : Données d'élimination - MELCCFP

## 11.2 Faits saillants



Le secteur des ICI non assimilables regroupe les industries, les commerces et les institutions qui ne sont pas desservis par les services de collecte municipaux, en raison des volumes importants de matières résiduelles qu'ils produisent ou de la fréquence de collecte requise, laquelle excède les services offerts par les municipalités.



On observe une diminution de 43 % du tonnage de déchets générés par ce secteur entre 2015 et 2023. Ceci peut être attribué à l'optimisation des pratiques de tri des matières organiques et recyclables ainsi qu'à l'amélioration de l'offre de service municipal de gestion des matières résiduelles destinée à ce secteur.

## 11.3 Accompagnement des ICI en optimisation des matières résiduelles entre 2020 et 2023

ACCOMPAGNEMENT	2020	2021	2022	2023
Contacts	57	212	70	31
Visites	10	84	49	14
Potentiel de détournement (tonnage/an)	14.38	146.74	43.38	21.57

Sources : Base de données du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides et MRC d'Argenteuil

## 12. Conclusion

Les données présentées dans ce bilan révèlent qu'une quantité importante de matières pouvant être réutilisées, recyclées ou valorisées continue de se retrouver à l'enfouissement, comme le démontre la [figure 3](#) présentant la répartition des matières générées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil ainsi que la caractérisation de RECYC-QUÉBEC à la [figure 1](#), toutes deux se basant sur des données de 2023.

Bien qu'une légère amélioration de la performance globale soit observée, des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de s'assurer que les matières ayant un potentiel de réemploi soient détournées de l'enfouissement. De plus, il est important de souligner que les ordures ménagères représentent la catégorie de matières la plus coûteuse à gérer.

Dans ce contexte, la réduction à la source, le réemploi, la réparation et l'application d'autres principes en économie circulaire prennent tout leur sens, à la fois sur le plan environnemental et économique. Pour maintenir une tendance positive et améliorer significativement la performance, il sera essentiel de poursuivre les efforts de collaboration et de renforcer les initiatives favorisant l'économie circulaire.



## RÉFÉRENCES

**INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC** (2023) *Estimation de la population des municipalités, Québec, 1er juillet 2001 à 2025* (<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>).

**MRC D'ARGENTEUIL** (2023) *Portail de collecte de données de gestion des matières résiduelles des municipalités constituantes* (GMR Steward6).

**MRC D'ARGENTEUIL** (2023) *Base de données des industries, des commerces et des institutions (ICI) - Projet Mission Recyclage Compostage Laurentides*.

**MRC D'ARGENTEUIL** (2016) *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020*.

**MRC D'ARGENTEUIL** (2023) *Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030*.

**RECYC-QUÉBEC** (2020) *Données déclarées à RECYC-QUÉBEC par les organismes municipaux dans le cadre du Régime de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables - Année 2020* (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rcsm-donnees-compensation-2020-complet.pdf>).

**RECYC-QUÉBEC** (2023) *Données déclarées à RECYC-QUÉBEC par les organismes municipaux dans le cadre du Régime de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables - Année 2023* (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rcsm-donnees-compensation-2023-complet.pdf>).

**RECYC-QUÉBEC** (2025) *15e bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec : Les efforts de la population ont porté fruit* (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/communiqués-de-presse/15e-bilan-de-la-gestion-des-matieres-residuelles-au-quebec-les-efforts-de-la-population-portent-fruit/>)

**RECYC-QUÉBEC** (2025) *Bilan 2023 de la gestion des matières résiduelles au Québec* (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/actualite/recyc-quebec-diffuse-les-resultats-du-bilan-2021-de-la-gestion-des-matieres-residuelles-au-quebec-bilan-gmr/>).

### Calendriers de collectes des matières résiduelles

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE** (2023) Site web - section *Gestion des matières résiduelles* (<https://www.cantondegore.qc.ca/fr/services-municipaux/collecte-des-matieres-residuelles>).

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON** (2023) Site web - section *Matières résiduelles* (<https://harrington.ca/services-aux-citoyens/dechets-recyclables/>).

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH** (2023) Site web - section *Ordures et matières résiduelles* (<https://www.wentworth.ca/fr/services/services-aux-citoyens/ordures-et-matieres-residuelles>).

**MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE** (2023) Site web - section *Environnement - collectes* (<https://www.gslr.ca/services-aux-citoyens/environnement/collectes/>).

**MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES** (2023) Site web - section *Urbanisme et environnement - Matières résiduelles* (<https://mille-isles.ca/urbanisme-et-environnement/gestion-des-matieres-residuelles/>).

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL** (2023) Site web - section *Collecte et récupération* (<https://stada.ca/citoyens/recyclage-et-collectes-des-rebuts/>).

**VILLAGE DE GRENVILLE** (2023) Site web - section *Collectes et écocentre* (<https://grenville.ca/page/collectes-et-centre-de-tri>).

**VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM** (2023) Site web - section *Collectes et centre de tri* (<https://brownsburgchatham.ca/citoyen/services/collectes/>).

**VILLE DE LACHUTE** (2023) Site web - section *Collectes* (<https://lachute.ca/collectes/>).

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (2015) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2015.*

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (2016) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2016.*

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (2017) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2017.*

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (2018) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2018.*

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** (2019) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2019* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2019-MRC.pdf>).

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS** (2020) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2020* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2020-MRC.pdf>).

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS** (2021) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2021* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2021-MRC.pdf>).

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS** (2022) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2022* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/tonnages-2022-MRC.pdf>).

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS** (2023) - *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2023* (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/tonnages-2023-MRC.pdf>).